

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT-CAMBRESIS

COMPTE-RENDU DU BUREAU SCIENTIFIQUE
du 26 Mai 1988

ETAIENT PRESENTS :

MM. TISON, BRUNEEL, FIOROT, GIUSTO, HORLING,
LE RAY.

INVITE :

Monsieur l'Agent Comptable

ONT DONNE POUVOIR :

M. FLAMME à M. BRUNEEL
M. SOENEN à M. HORLING

L'ordre du jour portant sur la répartition des points recherche, une **question préalable** est posée : attribue-t-on des coefficients différents aux laboratoires en fonction de leur label (associé C.N.R.S., E.R.,...).

A l'unanimité, les membres du Bureau décident de ne pas faire de distinction entre les laboratoires . Le large échange de vue qui a précédé le vote a mis en évidence l'importance des rapports d'activité des laboratoires. Il est souhaitable que **tous** les Directeurs de laboratoires en soient conscients : ces rapports sont réunis dans le rapport d'ensemble de l'Université, ce qui implique de la part de chacun une part de responsabilité collective : il importe donc que tous les Directeurs de laboratoires rédigent ces rapports avec le plus grand soin.

Par ailleurs, les formulaires envoyés aux Directeurs de laboratoires pour recenser les chercheurs comportaient une imprécision : la colonne "Ingénieur" devait être comprise comme "Ingénieur-Docteur", ce qui avait été précisé lors du Conseil Scientifique fixant la répartition des points en 86-87. Le formulaire sera modifié pour l'année prochaine, et cette année les rectifications seront faites par le service de scolarité, en collaboration avec les Directeurs de laboratoires pour des cas particuliers. Il est rappelé que les ingénieurs non docteurs sont classés parmi les "jeunes chercheurs".

Le Secrétaire de séance : P. TISON.

N.B. : Rappel de la grille des points : Professeurs : 12 ;
Docteurs d'Etat, habilités à diriger des recherches : 8 ;
Docteurs 3ème cycle, Agrégés, Ingénieurs Docteurs : 6 ;
Jeunes chercheurs : 4 ; Etudiants D.E.A. : 3 ; Mémoires
CNAM : 2.